

LES CELLULES DÉONTOLOGIE VUES PAR / CORINNE* (LE PRÉNOM A ÉTÉ MODIFIÉ À SA DEMANDE), MILITANTE

« Dans cette audition, elle dit qu'elle n'a pas vu, elle minimise et elle me culpabilise »

Corinne a porté plainte après avoir été blessée lors d'une manifestation contre la réforme des retraites, en 2023, à Lyon. « *Je suis juste debout et je sens un impact sur la joue droite, vers la mâchoire, partie inférieure du visage* » dira-t-elle à la cellule déontologie de Lyon lors de son audition. Elle garde un souvenir amer du travail de la cellule, entre culpabilisation, légitimation du tir et enquête partielle.



« Je n'attendais rien mais j'ai quand même été déçue. Lorsqu'on est reçue par cette "dame déontologie", on va l'appeler comme ça, tout est toujours hyper poli, il n'y a rien de brusque. Elle contrevient à l'idée archétypale qu'on se fait de la police : elle est en civile, elle a une tenue colorée, on dirait une prof, elle n'est pas imposante, elle parle facilement de ses hobbies... On se dit qu'elle pourrait être dans les manifs' avec nous, elle fait un peu "madame tout le monde". Elle nous raconte même qu'un jour elle a oublié ses clefs sur la porte et qu'on les a enfermées à l'intérieur. Donc on comprend que l'ambiance n'est pas au beau fixe, que ces enquêtrices sont mal vues dans leur service.

Par contre, l'audition prend une tournure bizarre quand on passe au visionnage des vidéos. J'avais bien demandé par mail qu'on les saisisse. Je savais que c'était important de le faire, d'en garder une trace. La "dame déontologie" commence par nous dire qu'elle n'a rien trouvé dans les vidéos et qu'elle n'a pas vu de charge. Moi, j'avais bien demandé à ce qu'on me prenne en photo une fois blessée, donc j'avais les horaires précises. En regardant les images, on voit bien qu'il y a une charge. Donc ça montre qu'elle n'a pas enquêté ou qu'elle n'a rien vu ! Je lui fais remarquer qu'il y a bien plusieurs charges. Je demande à ce qu'on regarde plusieurs fois, ce qu'elle accepte, et à force, on voit un policier qui s'arrête face à nous, manifestants, et à l'intersyndicale, et elle me dit : « vous ne pouvez pas savoir ce qu'il se passe ». Je lui réponds « d'accord mais regardez, le policier se positionne vers des gens qui sont simplement en train de manifester. » Et ça correspond à ce moment où je ressens cette chaleur sur ma joue. Elle conclut en disant qu'elle doit faire son enquête. Quand je précise que pour moi, il s'agit de ce policier qui a tiré, elle m'interroge en me demandant, en gros, « pourquoi vous aurait-il tiré dessus ? Avait-il une raison de le faire » ? C'était vraiment violent cette question. Ce n'est pas à moi qu'il fallait la poser !

---Question : Sur les faits pensez vous avoir reçu un projectile de LBD ---

---Réponse : Je pense ---

---Je ne peux être certaine que j'ai été visée par un policier, ---

---Ce qui est sûre c'est que je ne faisais rien d'illégal. Je ne considère pas avoir été une menace pour l'intégrité physique des forces de l'ordre ---

---Après avoir vu les images et la charge policière, il y a un policier porteur de LBD qui s'arrête et qui semble faire usage de son arme. Je ne sais pas si c'est ce tir qui m'a impactée, mais je m'interroge---

---Question : Y avait il autour de vous des personnes qui commettaient des exactions ?---

---Réponse : Pour moi non. J'étais entourée de manifestants faisant partis de l'intersyndicale ---

---Par ma plainte je souhaite savoir ce qu'il s'est passé---

---Je dépose plainte contre X pour des faits de violences par une personne dépositaire de l'autorité publique avec usage d'une arme ---

LES CELLULES DÉONTOLOGIE VUES PAR / CORINNE* (LE PRÉNOM A ÉTÉ MODIFIÉ À SA DEMANDE), MILITANTE



Dans le PV d'audition de Corinne, les questions sont retranscrites ainsi. Corinne demandera la modification du PV avant sa signature « dans un passage qui pouvait laisser penser qu'[elle] avai[t] quelque chose à se reprocher car la question était mal posée ».

Donc dans cette audition, il y a deux moments marquants : celui où elle dit qu'elle n'a pas vu les charges policières ou le policier tireur, et le moment où elle minimise le tir du policier et où elle se culpabilise en même temps.

Ensuite, je reste sans nouvelle pendant plusieurs mois. Finalement, je reçois l'avis de classement sans suite, un an plus tard. Je n'attendais rien mais ça fait quand même un coup. Je demande à voir mon dossier. Je reçois d'abord un dossier de violences conjugales de quelqu'un... C'est grave ! J'ai eu peur... C'est privé, il y a plein de données dans ces dossiers, c'est très dangereux qu'ils puissent être envoyés à quelqu'un d'autre par erreur. Je me suis demandé où était mon dossier, je me suis imaginé qu'ils tombent dans de mauvaises mains... Ça fait encore plus baisser le peu de confiance qu'on peut avoir. Déjà que ce n'est pas facile de porter plainte et de poser des questions à la police sur elle-même... J'ai vraiment eu peur ! Finalement, ils m'ont renvoyé le mien.

J'ai pu lire l'audition du policier tireur. Quand on le lit, c'est n'importe quoi. Elle l'interroge sur les 2 tirs dont il fait état mais elle se contente d'une réponse lacunaire pour le deuxième tir. » Aujourd'hui, Corinne* est certaine que c'est ce tir qu'il l'a atteinte.

piéton (heure, positionnement, individu etc...)---
---Question : Qu'en est il du second tir ?--
---Réponse : Je l'ai effectué plus bas ----

Extrait de l'audition du policier tireur par la cellule déontologie de Lyon.

« Quand j'y pense, ça m'est encore douloureux aujourd'hui. J'essaie de ne plus en parler. Physiquement, j'ai eu un gros bleu, je pense que ça a dû rebondir. C'est pour ça aussi que je minimise ; ça aurait pu tomber sur mon œil si j'avais été plus petite. C'est surtout sur la conscience que ça agit : j'ai refait une manif' pour Nahel ensuite et j'ai fait une crise de panique. Mes proches ont dû m'accompagner pour sortir alors qu'il ne se passait rien, il y avait juste une présence policière. Aujourd'hui, j'ai arrêté de me faire violence, je n'irai plus en manifestation.

J'espère très fort qu'il n'y ait pas de mort ou/et d'autres personnes blessées grave. Je sais que ça peut toucher n'importe qui, n'importe comment. Je sais aussi que si on est racisé-es ce sera encore pire... Ça se mord la queue, je ne sais pas comment on va faire dans les temps à venir. »

